

Paris, le 16 juillet 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Médiation du crédit aux entreprises : la FBF salue le renouvellement de l'accord de Place et la nomination de Frédéric Visnovsky en tant que médiateur national

**Ce lundi 16 juillet, le Ministère de l'Économie et des Finances, la Banque de France, la Fédération bancaire française (FBF), l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), et l'Association Française des Sociétés Financières (ASF) ont renouvelé l'accord de Place sur la Médiation du crédit aux entreprises. A cette occasion, Frédéric Visnovsky a été nommé médiateur national du crédit. La FBF se félicite de ce renouvellement et salue la nomination de Frédéric Visnovsky.**

Le financement des entreprises est la première priorité stratégique de l'industrie bancaire. Les banques sont, à cet égard, des partenaires actifs de la Médiation du crédit aux entreprises. Le succès de ce dispositif s'est illustré par une baisse significative des saisines de la Médiation du crédit aux entreprises : à peine plus de 2 300 saisines en 2017, soit une baisse de 17% des saisines sur un an et de 86% depuis son lancement fin 2008.

Ces chiffres viennent confirmer ceux du taux d'accès au crédit : 73 % des TPE se voient ainsi octroyer les crédits de trésorerie demandés, soit le plus haut niveau mesuré depuis fin 2014. L'accès aux crédits d'investissement reste lui très élevé, avec 95 % des PME qui obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités<sup>1</sup>.

## CONTACTS

Benoît DANTON - 01 48 00 50 70 - [bdanton@fbf.fr](mailto:bdanton@fbf.fr)  
Jenny SENSIAU - 01 48 00 50 52 – [jsensiau@fbf.fr](mailto:jsensiau@fbf.fr)  
[FBFservicepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

<sup>1</sup> Banque de France : accès des entreprises au crédit 2018-T2